

# PRATIQUE JURIDIQUE FÉDÉRALE



DRC **4731**



uOttawa

Faculté de droit  
Faculty of Law

Section de droit civil  
Civil Law Section

Par Me Étienne Trépanier



**SYLLABUS**



# APERÇU DU COURS



## APERÇU

Ce cours vise à familiariser les étudiantes et les étudiants avec la pratique juridique au sein du gouvernement fédéral canadien à travers l'étude de diverses thématiques relatives aux activités gouvernementales et au rôle crucial des juristes dans ce cadre. Chaque session du cours permettra d'offrir une perspective pratique par des interactions directes avec des professionnels du droit exerçant au cœur du gouvernement fédéral, enrichissant ainsi la compréhension du système juridique fédéral et de ses composantes essentielles.

Par l'entremise de présentations, d'exercices pratiques et de simulations, les étudiantes et étudiants approfondiront leur compréhension du rôle du juriste dans les processus décisionnels au sein de l'appareil gouvernemental fédéral, dans les processus d'adoption des lois et des règlements ainsi que dans la pratique juridique devant les tribunaux fédéraux tels que la Cour fédérale et les instances administratives.

Cette immersion permettra aux étudiants de développer des connaissances pratiques et une compréhension du droit fédéral, afin de susciter un intérêt envers la carrière dans le domaine juridique gouvernemental.



## OBJECTIFS DU COURS

La pratique juridique fédérale occupe une place cruciale dans le paysage juridique canadien en raison des nombreux domaines de droit qu'elle englobe et des interactions significatives entre les justiciables et le gouvernement du Canada. Ce cours permettra aux étudiant.e.s de se familiariser avec la réalité de la pratique juridique au sein du gouvernement fédéral avec une attention particulière rôle des juristes dans les différentes activités gouvernementales. Les étudiant.e.s pourront ainsi:

- **Développer une compréhension** du droit fédéral et des principaux principes et règles juridiques régissant les activités du gouvernement du Canada.
- **Acquérir une perspective pratique** grâce à des interactions avec des professionnels du droit travaillant pour le gouvernement fédéral, offrant une compréhension pratique des composantes essentielles du système juridique fédéral.
- **Comprendre le rôle des juristes** dans les processus décisionnels, l'adoption des lois et des règlements, et la pratique devant les tribunaux fédéraux.

Le cours permettra aux étudiant.e.s de découvrir toute la diversité des secteurs de pratiques au sein des divers ministères et organismes de l'appareil fédéral, tel que: immigration radiodiffusion, télécommunications, transports, défense nationale, sécurité publique, agriculture, santé publique, commerce international, approvisionnements, environnement, immobilier, fiscalité, accès à l'information, rédaction législative, langues officielles, etc.





## MÉTHODE D'ÉVALUATION

Rédaction d'un mémoire au Cabinet simplifié (INTRA) : 40 % (en équipe)

Rédaction d'une note de breffage (examen-maison final): 50% (individuel)

Participation (10% de la note finale)

## MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Exposés du professeur et présentations de collaborateurs spéciaux; analyse et discussion de textes ; exercices pratiques.

## INSTRUMENTS DE TRAVAIL

Recueils de textes traitant de différents aspects de la pratique juridique fédérale, plan de cours, modèles de documents.



# COUR FÉDÉRALE DU CANADA

## THÈMES ABORDÉS

### Principes généraux applicables à la pratique juridique fédérale

- La pratique juridique dans l'administration fédérale
- La structure de la Couronne fédérale

### Le processus d'élaboration des lois et des règlements

- Le processus législatif : l'élaboration et l'approbation des orientations gouvernementales
- Le processus législatif : la rédaction du projet de loi gouvernemental
- L'élaboration et l'adoption des règlements fédéraux

### Les décisions de l'administration fédérale

- Les décisions administratives
- Les contrats avec l'administration fédérale
- La gestion des finances publiques

### La contestation des lois, règlements et des décisions du gouvernement fédéral

- Les litiges devant les instances de juridiction fédérale
- La Cour fédérale du Canada et la Cour d'appel fédérale
- Les tribunaux spécialisés

### Le breffage juridique dans l'administration fédérale

- L'avis juridique
- La note de breffage

## THÈMES ABORDÉS



## À PROPOS DU PROFESSEUR

Étienne Trépanier est avocat, créateur multimédia et professeur. Il dirige Jurivision.ca, une initiative multimédia de mobilisation des connaissances à l'Université d'Ottawa. Étienne a pratiqué le droit pendant plus de vingt années au ministère de la Justice du Canada, d'abord comme plaideur où il a représenté une variété de ministère fédéraux devant les tribunaux du Québec. Il a par la suite oeuvré comme conseiller juridique spécialisé en droit des communications et du divertissement à l'unité des services juridiques du ministère du Patrimoine canadien.

## INFORMATION



### Étienne Trépanier,

Faculté de droit, Section de droit civil,  
Université d'Ottawa  
[etienne.trepanier@uottawa.ca](mailto:etienne.trepanier@uottawa.ca)

